



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°21/026
Direction territoriale du Havre

HAROPA PORT et la Société TRANSPORTS DUJEU, 9 002 Route Industrielle – 76 700 GONFREVILLE L'ORCHER, sous le numéro SIREN 382 054 096 ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 21-035 le 16 juillet 2021, portant sur la dépendance du domaine public située au sud de la Forme 7 – Route du Môle Central sur la commune du Havre, en vue d'une activité de stockage de tracteurs, remorques poids lourds et petites manutentions.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : relogement des transporteurs impactés par les travaux d'accueil de l'éolien OFFSHORE au Port du Havre.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein d'une surface de 4 937 m²
Durée de la convention : 10 ans à compter du 7 janvier 2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 21-035 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.